



CONGRÈS NATIONAL MONTPELLIER 2022



Thème 3

theme3@snes.edu

Consignes à respecter pour les remontées des congrès académiques

- ✓ **Aucune modification dans les deux premières colonnes** (les numéros et le texte initial)
- ✓ Tous les amendements académiques doivent apparaître dans la dernière colonne. **S'il n'y a aucune modification sur le paragraphe, la case doit rester vide !**
- ✓ **Les ajouts par rapport au texte initial seront identifiés par du gras + italique : ajout**
- ✓ **Les suppressions par rapport au texte initial seront identifiées par un barré simple sans gras, sans italique : suppression**
- ✓ Aucune couleur ne sera prise en compte dans les remontées académiques
- ✓ Aucun commentaire, suivi de modifications, note de bas de page, surlignage etc. ne devra être ajouté au document
- ✓ Toujours commencer un amendement par un verbe d'action : ajouter, supprimer, remplacer, etc.
- ✓ Utiliser le raccourci § pour éviter de saisir « paragraphe » à chaque fois, cela permet de gagner de la place.
- ✓ Réduire le nombre de caractères autant que faire se peut : il est inutile de recopier tout un paragraphe pour un ou deux mots. Donc utiliser les (...) pour dire qu'on est plus au début du § et qu'on a coupé. Pour dire que le § continue après la modification, merci d'utiliser le ...
- ✓ Pour la féminisation, merci d'adopter le -e (pour les publications nationales papier finales, nous remplacerons par le point médian moins facilement accessible au clavier).
- ✓ Merci d'ajouter **devant votre amendement** en 3^{ème} colonne, les 3 lettres de votre académie en majuscule *à la place des XXX*. Cela facilitera le travail de compilation de nos salariées.

Thème 3 - Pour une société juste et solidaire

Rapporteur-es : Magali Espinasse, Marylène Cahouet, Hervé Le Fiblec, Hervé Moreau

N°	Texte initial – NE RIEN INSCRIRE NI MODIFIER DANS CETTE COLONNE	Vos amendements académiques
001	Thème 3 : Pour une société juste et solidaire	XXX -
002	Introduction : Un syndicalisme à l'écoute des questions de société	XXX -
003	Syndicat de transformation sociale, le SNES-FSU se donne les leviers pour agir dans une dynamique de progrès social. Il revendique et promeut une société dans laquelle égalité, justice, solidarité et responsabilité vont de pair. Une société qui ne se préoccuperait pas de justice, des libertés, des stratégies écologiques en dehors de son territoire se mettrait en danger. La Covid en a donné une preuve manifeste.	XXX -
004	Pour le syndicat, il y a nécessité à voir plus loin que son strict périmètre. Le thème 3 traite de questions de fond qui ont toute leur place dans le champ d'action du SNES-FSU : ses projets pour l'Ecole et les Services Publics ne peuvent prendre corps que dans une société différente, juste et solidaire. Les gouvernements successifs ont mis à mal les solidarités et les libertés, en agissant à l'encontre des intérêts du plus grand nombre, par des réformes sur les retraites, la fiscalité, la sécurité sociale, en restreignant les libertés publiques. Le SNES-FSU a des propositions et des revendications à faire valoir et à approfondir. Ce thème 3 est à l'image de sa conception d'un syndicalisme dynamique, ouvert et créatif, à l'écoute des questions de société.	XXX -
005		XXX -
006	Fiche 1 – Fiscalité et justice sociale	XXX -
007	1.1 Pour un système fiscal juste	XXX -
008	Le système fiscal constitue un des piliers pour financer les dépenses publiques et assurer la redistribution des richesses.	MON – Le système fiscal constitue un des piliers pour financer les dépenses publiques, et assurer la redistribution des richesses et lutter contre les inégalités. L'impôt librement consenti est un moyen essentiel de la solidarité, fondement majeur de notre État démocratique et de notre modèle de société.
009	Au fil des années, le système est devenu inégalitaire et les grandes fortunes se sont considérablement enrichies. La fin de l'ISF, la baisse de l'impôt sur les sociétés, la plupart des niches fiscales et les régimes dérogatoires remettent en question le principe d'égalité devant l'impôt. Les impôts indirects pèsent lourdement sur les plus faibles revenus.	MON – Avant le texte : On assiste à un transfert de la charge de l'impôt des classes les plus aisées vers les classes moyennes et populaires. Au fil des années, le système est devenu... A insérer : Des régimes dérogatoires dont la part est déjà supérieure à la moyenne mondiale, Ajouter après le paragraphe : La réduction du poids de la TVA et la modulation des taux selon les produits et les services, en instaurant une TVA à taux « 0 » sur tout un ensemble de produits de première nécessité,

		s'imposent, pour baisser la pression fiscale sur les ménages les plus modestes.
010	Fraudes et évasion fiscale perdurent. La taxe GAFA française est dérisoire face aux bénéfiques records des géants du numérique.	<p>MON –</p> <p>Ajouter à la fin du paragraphe : Pour intensifier la lutte contre l'optimisation, l'évasion et la fraude fiscales les moyens humains et les procédures de contrôle de l'administration fiscale doivent être renforcés. Le gouvernement actuel fait preuve d'un manque évident de volonté politique en la matière. Et pourtant la guerre en Ukraine a démontré qu'il était possible de lutter contre l'évasion fiscale au niveau international.</p>
011	Les inégalités flagrantes provoquent le rejet de l'impôt : quelle campagne mener pour sensibiliser nos collègues et l'opinion sur le rôle de l'impôt pour les solidarités ? Des mesures sont à revendiquer en faveur d'une politique sociale juste : améliorer le rendement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, renforcer sa progressivité, mettre fin aux cadeaux fiscaux aux plus riches et au capital, lutter contre les paradis fiscaux. L'impôt sur les successions, symbolique de la priorité accordée au patrimoine, est à l'ordre du jour : quelle réforme envisager ?	<p>MON– Les inégalités flagrantes provoquent le rejet de l'impôt : quelle campagne mener pour sensibiliser nos collègues et l'opinion sur le rôle de l'impôt pour les solidarités ?</p> <p>Phrase à modifier par : Depuis 2017, le rejet de l'impôt s'est renforcé et généralisé dans toutes les couches de la société. Les inégalités flagrantes et la baisse du rôle redistributif de l'impôt remettent en cause le consentement à l'impôt. Il est important de sensibiliser les personnels et l'opinion sur le rôle de l'impôt pour la justice sociale et les solidarités. L'acceptation de l'impôt passe par le sentiment d'une contribution juste en fonction des capacités de chacun, par une plus grande transparence et une meilleure lisibilité dans l'affectation des impôts et par l'accès de chacun à des services publics de qualité. Ce rejet, et les risques politiques qui en sont consécutifs, justifient pleinement le combat du SNES-FSU pour un impôt plus juste, mieux réparti selon les revenus des foyers. Une information sur la fiscalité en lien avec la campagne sur les services publics, la transition écologique ou la syndicalisation aurait toute sa place lors de stages syndicaux académiques ou départementaux.</p> <p>Après « les paradis fiscaux » ajouter : Les niches fiscales qui profitent aux ménages les plus riches et aux grandes entreprises doivent être supprimées (dispositifs concernant l'immobilier, flat tax sur les revenus du capital, etc). Le SNES-FSU doit continuer à dénoncer les scandales financiers liés aux différentes formes de contournement de l'impôt : optimisation, évasion ou fraude fiscales.</p> <p>L'impôt sur les successions, symbolique de la priorité accordée au patrimoine, est à l'ordre du jour : quelle réforme envisager ?</p> <p>A remplacer par : L'impôt sur les successions, symbolique de la priorité accordée au patrimoine, est à l'ordre du jour. Différents gouvernements ont cherché, pour des raisons idéologiques et électorales, à augmenter le niveau des abattements et permettre aux ménages les plus riches d'organiser de manière avantageuse des transmissions de patrimoine tout au long de la vie.</p>

		<p>Les inégalités de patrimoine n'ont cessé depuis les années 1980, d'augmenter. Pour éviter que se constitue une société de rentiers et d'héritiers dans laquelle les 5% des ménages les plus riches concentrent une part toujours plus grande du patrimoine national, il est urgent d'élaborer une fiscalité claire et progressive pour taxer la transmission des patrimoines les plus élevés en supprimant toutes les niches notamment en lien avec le patrimoine financier et mobilier et en supprimant les facilités de donation au cours de la vie. L'impôt doit aussi servir à empêcher la constitution de rentes qui, transmises en héritage, deviennent un privilège financier lié à la naissance.</p> <p>C'est par la mise en place de services publics de qualité, de bonnes pensions de retraite et une protection sociale efficace qu'il est possible de subvenir aux besoins essentiels de chacun tout au long de la vie et non l'héritage des patrimoines réservés à quelques-uns.</p>
012		XXX -
013	1.2 Services Publics	XXX -
014	La réforme globale de la fiscalité ne peut s'effectuer qu'avec le développement des Services Publics, le recrutement de personnels, des moyens juridiques et plus de démocratie. Les Services publics assurent la double fonction de contribution à la production des richesses et de redistribution. Ils ont aussi à jouer un rôle déterminant dans la protection de l'environnement. Mais les agents connaissent une crise profonde qui ne leur permet pas de remplir leurs missions. Le SNES et la FSU doivent jouer un rôle majeur pour la défense et la valorisation des Services Publics.	XXX -
015		XXX -
016	1.3. La crise du logement	XXX -
017	Elle s'est accentuée, avec des répercussions catastrophiques, notamment sur les élèves et leur famille, pendant la pandémie. Le mal-logement n'épargne pas les fonctionnaires et notamment les collègues en début de carrière. Les politiques actuelles renforcent financiarisation du logement social et inégalités sociales.	<p>MON –</p> <p>A rajouter à la fin du paragraphe : Les revenus du foyer doivent être, en priorité, le fruit du travail justement rémunéré et justement taxé, ce qui suppose de renforcer la taxation du capital et une plus grande progressivité de l'impôt sur le revenu.</p>
018	Une réforme globale est nécessaire au niveau du budget et des politiques urbaines en faveur des habitants et du climat. Comment garantir le droit au logement pour toutes les catégories de population ? Le SNES-FSU lutte sur ces questions avec d'autres forces syndicales et des associations. Comment faire de cette question un sujet revendicatif mieux partagé ?	<p>MON –</p> <p>Comment garantir le droit au logement pour toutes les catégories de population ? Le SNES-FSU lutte sur ces questions avec d'autres forces syndicales et des associations. Comment faire de cette question un sujet revendicatif mieux partagé ?</p> <p>A remplacer par : Garantir le droit au logement pour toutes les catégories de population nécessite que le quota de 25 % de logements sociaux dans les communes importantes soit respecté et augmenté à 30 % en zone tendue. Une part du parc doit être réservée aux fonctionnaires qui, en raison de leurs statuts</p>

		et de leurs missions, sont affectés dans les communes importantes et/ou en zone tendue. L'augmentation du coût du foncier dans de nombreux endroits contraint les travailleurs (contractuels, personnels précaires ou en début et milieu de carrière, parents isolés, etc.) qui n'ont pas les moyens d'accéder au parc locatif et/ou d'acquérir un bien immobilier à s'éloigner des centres urbains et de leurs lieux de travail. Il est nécessaire, dans ces cas-là, de limiter les locations saisonnières, de taxer davantage les locations saisonnières qui ne relèvent pas du régime commun en la matière (AirBnB...), d'encadrer les loyers, et ne pas s'interdire de réquisitionner des logements vacants etc.
019		XXX -
020	Fiche 2 – Défendre et reconquérir la Sécurité sociale	XXX -
021	2.1. Un financement et une gouvernance à reconquérir	XXX -
022	Alors que la Sécu a fait la preuve de son efficacité durant la crise sanitaire, elle est plus que jamais menacée. Le gouvernement a fait le choix, via la CADES, de faire rembourser une partie de la dette née des dépenses supplémentaires liées au Covid en puisant dans les ressources de la Sécurité sociale. Le SNES, avec la FSU, dénonce ce choix et confirme ses mandats pour la gestion démocratique et le financement de la Sécu. Les cotisations sociales doivent redevenir une ressource dominante et légitime avec un élargissement de l'assiette de prélèvement pour financer des droits universalisés. Le SNES avec la FSU dénonce la création de la 5 ^{ème} branche dans un contexte d'étatisation de la sécu (gestion par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'autonomie, établissement public, créé en 2005 et financement par la CSG). Quelle mobilisation envisager pour que la CSG sur les revenus du travail soit requalifiée en cotisation ? Comment mobiliser contre les risques récurrents de fusion des budgets de l'Etat et de la Sécu ?	MON – Alors que la La Sécu qui a toujours fait la preuve de son efficacité, ce qui a été reconnu par tous durant la crise sanitaire, elle est plus que jamais menacée. Quelle mobilisation envisager pour que la CSG sur les revenus du travail soit requalifiée en cotisation ? Comment mobiliser contre les risques récurrents de fusion des budgets de l'Etat et de la Sécu ? A remplacer par : Le SNES-FSU doit réaffirmer la distinction fondamentale entre l'impôt, qui finance l'État et les collectivités territoriales, et les cotisations sociales qui relèvent du salaire différé mutualisé et géré par les travailleurs, par l'intermédiaire des représentants des personnels, pour les travailleurs, indépendamment de l'État.
023		XXX -
024	2.2. Politiques sociales	XXX -
025	La crise sanitaire a accentué la pauvreté et démontré qu'une part importante de la population y est exposée. Santé, perte d'autonomie, logement, retraite, famille, chômage... les besoins sont immenses : autant de terrains de lutte pour le SNES et la FSU au sein de convergences nécessaires.	MON – Rajouter après chômage : malnutrition
026	Avec la FSU, le SNES doit mobiliser pour que la protection sociale des jeunes, des précaires, des privé-es d'emploi et des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie soit très significativement renforcée, au-delà de la nécessaire revalorisation des minima sociaux et de l'abandon de la réforme actuelle de l'assurance chômage.	MON – Ajouter après « des privé-es d'emploi » : des personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté
027	Une politique familiale ambitieuse doit bénéficier à tous les ménages dès le 1 ^{er} enfant, ce qui implique notamment de développer le service public de la petite enfance.	XXX -

028	<p>Quels doivent être les principes et les modalités de mise en oeuvre d'un revenu décent garanti, distinct d'un revenu universel versé sans conditions de ressources ? Quelle articulation avec l'allocation d'autonomie pour tous les jeunes ? Quelle construction pour le Service public de la perte d'autonomie ?</p>	<p>MON –</p> <p>Quels doivent être les principes et les modalités de mise en oeuvre d'un revenu décent garanti, distinct d'un revenu universel versé sans conditions de ressources ?</p> <p>Remplacer par : La FSU lors du Congrès de Metz a appelé à engager un débat autour de la question d'un revenu décent garanti pour tou-ttes distinct d'un revenu universel versé sans condition de ressources. La lutte contre la pauvreté doit redevenir une partie essentielle des politiques sociales. Chaque individu doit pouvoir vivre dignement sans être victime des pressions de l'administration ni rendu coupable de sa situation. Le revenu décent garanti sera au-moins au-dessus du seuil de pauvreté fixé à 60% du revenu médian actuel. Dès que les ressources le justifient, les personnes doivent avoir accès à ce revenu, en supprimant les formalités administratives complexes, qui stigmatisent et génèrent un taux excessif de non recours aux prestations sociales.</p> <p>Pour les actifs et actives, la perception de ce revenu, sans contrepartie obligatoire, doit donner lieu à un accompagnement personnalisé en lien avec Pôle emploi, les services sociaux des départements, les missions locales en vue d'une sortie progressive et valorisante de la pauvreté.</p> <p>Quelle articulation avec l'allocation d'autonomie pour tous les jeunes ?</p> <p>Quelle construction pour le Service public de la perte d'autonomie ?</p> <p>A remplacer par : Le SNES, avec la FSU, revendique un grand service public de la perte d'autonomie, garant de l'égalité et respectant le choix des usager-es et des familles pour les modalités de la prise en charge. Il est urgent d'investir massivement dans les EHPAD publics pour accueillir tou-ttes les retraité-es en perte d'autonomie qui le souhaitent, notamment les retraités aux revenus modestes, sans que leurs descendants se retrouvent dans l'impossibilité d'assurer la solidarité intergénérationnelle morale et financière. Un tel secteur ne peut être source de profits à l'image du véritable scandale des EHPAD à but lucratif. Des politiques de prévention de la perte d'autonomie par l'accès à la culture, aux activités physiques et sportives, et favorisant les déplacements doivent être mises en oeuvre.</p>
029		XXX -
030	Fiche 3 – Politique de santé	XXX -
031	<p>La crise sanitaire a fait éclater au grand jour les carences du système public de santé soumis à des décennies d'austérité et de politiques néolibérales. Avec la FSU, et dans le prolongement de ses mandats de Rennes, le SNES porte un ensemble de revendications pour un véritable droit à la santé pour tou-ttes qu'il faut mieux faire connaître et porter.</p>	XXX -

032		XXX -
033	3.1 Refonder le service public de la santé	XXX -
034	<p>La dégradation importante du système de santé durant les deux derniers mandats présidentiels (augmentation du reste à charge, extension des déserts médicaux...) nécessite d'approfondir notre réflexion et de préciser nos revendications. Comment organiser le système de santé pour mieux articuler médecine de ville et hôpital public, assurer un égal accès sur tout le territoire à des soins spécialisés de haut niveau ? Il est nécessaire de réduire voire de supprimer la part du privé et du lucratif dans l'hospitalier et les EHPAD, de supprimer les dépassements d'honoraires et de développer une médecine préventive. En outre il faut sauver la psychiatrie qui est le parent pauvre de la médecine.</p>	<p>MON -</p> <p>« Comment organiser le système de santé pour mieux articuler médecine de ville et hôpital public, assurer un égal accès sur tout le territoire à des soins spécialisés de haut niveau ? »</p> <p>Remplacer par : Face à l'augmentation des déserts médicaux, le recrutement de médecins généralistes doit être accru, renforcement des mesures pourraient être prises pour inciter les professionnels à s'installer dans les déserts médicaux (création de centres médicaux, fiscalité incitative), création au besoin de facultés de médecine supplémentaires. Les centres hospitaliers de proximité doivent être maintenus au moins pour les actes chirurgicaux les plus courants. Le SNES dénonce les programmations de fermetures de lits et d'hôpitaux.</p> <p>Il est nécessaire de réduire voire de supprimer la part du privé et du lucratif dans l'hospitalier et les EHPAD, de supprimer les dépassements d'honoraires et de développer une médecine préventive. En outre il faut sauver la psychiatrie qui est le parent pauvre de la médecine.</p>
035		XXX -
036	3.2 Le 100% sécu	XXX -
037	<p>Pour les agents de la Fonction publique, la réforme de la protection sociale complémentaire a entraîné une rupture des solidarités intergénérationnelles entre actifs et retraités, entre niveaux de revenus. Le régime qui va se mettre en place ne peut être que transitoire. C'est bien une sécurité sociale remboursant à 100% les soins prescrits qui pourra assurer les solidarités entre les assuré-es.</p>	XXX -
038	<p>Le congrès FSU de Metz a acté l'avancée modérée qu'a représenté l'accord PSC en santé sur l'ordonnance imposée en février 2020 par le gouvernement et a réaffirmé notre mandat du 100% sécu, urgent pour lutter contre les renoncements et les inégalités d'accès aux soins. Avec la FSU, le SNES doit initier une campagne dans ce sens. Sous quelles formes ? Avec quels partenaires ?</p>	<p>MON –</p> <p>Avec la FSU, le SNES doit initier une campagne dans ce sens. Sous quelles formes ? Avec quels partenaires ?</p> <p>A remplacer par : Dans un cadre intersyndical le plus large possible le SNES et la FSU doivent initier une campagne en faveur du remboursement intégral de l'ensemble des frais médicaux par la Sécurité Sociale. Cette campagne doit se faire en direction des personnels sous forme de publications, de stages et de mobilisations.</p>
039		XXX -
040	3.3 Démocratie sanitaire	XXX -
041	La crise a confirmé que les ARS sont essentiellement des courroies de transmission des	MON -

	restrictions budgétaires organisant les fermetures de services et de lits d'hospitalisation. Comment revoir leurs missions et mode de fonctionnement pour la mise en oeuvre d'une politique de santé publique juste et égalitaire ?	La crise a confirmé que les ARS sont à l'heure actuelle essentiellement des courroies de transmission des restrictions budgétaires organisant les fermetures de services et de lits d'hospitalisation.
042	La pandémie a montré l'importance de politiques coordonnées à l'échelle planétaire et conforte nos revendications en matière de pôle public du médicament et de levée des brevets.	XXX -
043		XXX -
044	Fiche 4 – Droit à la retraite	XXX -
045	Les luttes et la pandémie ont contraint le pouvoir à ajourner la réforme des retraites mais pas à l'abandonner. Imposée en mars 2020 à l'Assemblée par le 49-3, elle devait fixer une gestion à l'équilibre sur cinq ans avec la création d'une caisse de retraite des fonctionnaires. Le SNES-FSU a exprimé son opposition et demande le retrait du texte voté qui s'oppose au code des pensions, au statut de la FP et va conduire à une baisse importante des pensions notamment pour les femmes.	XXX -
046	Le retour de la réforme est prévu par l'exécutif et des candidats de droite avec des mesures paramétriques (recul de l'âge de départ, fin des régimes spéciaux, alignement des régimes public/privé et la remise en cause du code des pensions).	XXX -
047	La part des retraites dans le PIB diminue depuis 2014 annonçant dans le futur un décrochage important entre actifs et retraités, notamment pour les femmes.	XXX -
048	Le gouvernement Castex a présenté comme une avancée les mille euros minimum pour toute retraite : il faut dénoncer ce discours mensonger qui, par ailleurs, gonfle les déficits sciemment, instrumentalise la crise sanitaire pour persuader les citoyens que la réforme est inévitable.	XXX -
049	Il est nécessaire d'affiner et de faire partager notre conception de la retraite comme un droit et une période de la vie salariée.	MON – Après le paragraphe rajouter : Le SNES réaffirme sa conception d'une pension qui est un traitement continué basé sur une solidarité intergénérationnelle dans un système par répartition et à prestation définie et rappelle sa défense du code des pensions et son mandat d'une retraite à 60 ans après 37,5 annuités, calculée sur les 6 derniers mois. Il revendique la fin du système de décote et de surcote et la validation des années d'étude et de formation.
050	Notre système de retraites actuel a besoin d'améliorations, de recettes supplémentaires : faut-il revoir nos revendications ? Comment relance-t-on le débat et nos propositions pour une réforme de progrès ? Comment lutter contre le discours fréquent chez les jeunes du « je n'aurai pas de retraite » ?	MON – faut-il revoir nos revendications ? Comment relance-t-on le débat et nos propositions pour une réforme de progrès ? Comment lutter contre le discours fréquent chez les jeunes du « je n'aurai pas de retraite » ? A remplacer par : Les attaques des différents gouvernements contre le système de retraite par répartition aboutissent à la crainte, chez les entrants sur le marché du travail, de ne pas avoir de retraite. Le SNES doit porter l'idée que d'autres financements sont possibles : avoir davantage de cotisant-es en menant une politique de l'emploi, relever les salaires, notamment ceux des femmes ; supprimer les exonérations de cotisations patronales et renouer avec

		leur augmentation comme ce fut le cas entre 1946 et 1979, mettre à contribution les revenus financiers en prélevant une partie des 250 milliards versés sous forme de dividendes.
051		XXX -
052	Fiche 5 – Stratégies écologiques	XXX -
053	L'urgence écologique est un sujet majeur qui peine à percer dans le débat public. Jusque-là les syndicats s'en emparent peu. Le SNES-FSU n'occupe pas pleinement sa place dans ce combat, mené principalement par les associations et les partis politiques, bien qu'il appelle à manifester pour des occasions particulières. Il est nécessaire d'investir davantage ce sujet.	XXX -
054	Les COP se succèdent, comme les coups médiatiques du président Macron, sans décisions qui changeraient le cours des événements, permettraient de rompre avec les dégâts produits par les politiques libérales et une mondialisation débridée.	XXX -
055	Changer de modèle économique, social et politique est apparu comme nécessaire pour bâtir des stratégies écologiques : c'est ce qu'ont porté notamment les jeunes dans les manifestations pour le climat. Il est de la responsabilité du SNES et de la FSU de prendre toute leur part dans ce combat, en lien avec la défense des services publics. En effet, parce qu'ils donnent la priorité au collectif, qu'ils jouent un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire, ils peuvent agir pour la protection de l'environnement et faire émerger des alternatives en termes de transport, de logement, d'alimentation, d'emplois etc. Comment le SNES doit-il s'inscrire dans ces nouvelles luttes pour le climat et l'environnement et mettre les stratégies écologiques au cœur de ses préoccupations ?	<p>MON– Comment le SNES doit-il s'inscrire dans ces nouvelles luttes pour le climat et l'environnement et mettre les stratégies écologiques au cœur de ses préoccupations ?</p> <p>A remplacer par : En donnant à ses adhérents les outils d'une critique du capitalisme, le SNES-FSU contribue à créer un rapport de force favorable à la prise en compte des problématiques environnementales et écologiques. Avec la FSU, il doit être porteur d'idées et de solutions et participer aux initiatives collectives pour la construction d'alternatives écologiques et sociales comme dans le cadre de « Plus jamais ça » ou dans la Convergence nationale des collectifs de défense et de développement des services publics. La mise en œuvre d'une politique environnementale ne peut uniquement reposer sur une politique nationale, elle suppose également la mise en œuvre d'une coordination et une gouvernance mondiale de celle-ci.</p> <p>055-bis La guerre en Ukraine a mis en lumière les problèmes liés à la dépendance aux énergies fossiles. Elle a aussi permis au président Macron de justifier, en plus de l'utilisation du pétrole et des gaz de schistes, un recours accru à l'énergie nucléaire et la promesse de construire des réacteurs supplémentaires. Le SNES-FSU réaffirme son mandat de sortie progressive du nucléaire en raison d'une part de l'absence de solution actuelle pour le traitement de ses déchets, dont la gestion concernera les générations futures pendant des siècles, d'autre part de l'extraction minière de l'uranium, sources de pollution majeure et de tensions ou de conflits internationaux, et, enfin, de la vulnérabilité des installations nucléaires sur tous les territoires. Pour le SNES-FSU, l'État doit financer les recherches de solutions alternatives et viables au</p>

		<p>traitement des déchets nucléaires et promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables.</p> <p>055-ter La recherche légitime d'une souveraineté alimentaire, mise en lumière par la guerre en Ukraine, ne doit pas aboutir à poursuivre des politiques menant à la surexploitation des sols et à l'usage intensif de produits phytosanitaires nuisant à la santé collective, et en premier lieu des agriculteurs eux-mêmes. Une réflexion est nécessaire sur une meilleure répartition de la production céréalière entre élevage, consommation humaine et production énergétique. Il faut aussi réfléchir à une meilleure diversification de la production agricole.</p>
056	<p>Quelles réponses à l'urgence écologique en termes de transformation du travail et de la production ? Quelles conséquences sur notre projet éducatif, dans une approche scientifique et non moralisatrice ? L'urgence climatique impose un effort constitutif à ceux qui ont le plus de responsabilités et dont le patrimoine a la plus grande empreinte en termes de pollution. Comment penser une fiscalité juste et efficace ?</p>	<p>MON – <i>Quelles réponses à l'urgence écologique en termes de transformation du travail et de la production ? Quelles conséquences sur notre projet éducatif, dans une approche scientifique et non moralisatrice ? L'urgence climatique impose un effort constitutif à ceux qui ont le plus de responsabilités et dont le patrimoine a la plus grande empreinte en termes de pollution. Comment penser une fiscalité juste et efficace ?</i></p> <p>A remplacer par : Des débats sur les choix de société et leurs conséquences écologiques et sociales sont à instruire tout au long de la scolarité. Le SNES appelle à une amélioration des programmes scolaires et à une formation plus complète (initiale et continue) des enseignants sur les enjeux sociaux et environnementaux amenant à la construction d'une pensée complexe, critique et éthique. Le réchauffement climatique et, plus généralement, les problématiques environnementales sont des enjeux majeurs de notre temps. A ce titre, ils doivent être renforcés dans les programmes scolaires afin d'être enseignés non pas sous l'angle de l'injonction morale à l'occasion d'une semaine thématique, mais des savoirs scientifiques convoqués dans le débat public (géographie, physique, SVT, SES...). La formation dans les filières technologiques industrielles et agricoles doit s'émanciper des modèles productivistes.</p> <p>Il appelle à faire des établissements des lieux d'exemplarité écologique, ce qui induit un fort engagement budgétaire de l'État auprès des collectivités territoriales et de ses services publics (rénovation des locaux privilégiant l'isolation, végétalisation des espaces collectifs, accessibilité par des mobilités douces et collectives, promotion d'une alimentation bio et locale, respectueuse de l'environnement dans les cantines...). Les marchés publics doivent imposer le respect de ces règles aux entreprises qu'elles sous-missionnent.</p> <p>Pour les personnels, le SNES-FSU revendique le financement par l'employeur</p>

		<p>de l'usage des transports en commun (notamment leur gratuité) et des mobilités douces et la mise à disposition de logements de fonction à proximité des résidences administratives</p> <p>La fiscalité écologique doit être en permanence envisagée sous l'angle de son efficacité tant sur le plan environnemental que celui de la justice sociale et fiscale. Le taux d'effort de la fiscalité écologique des ménages qui diminue au fur et à mesure que les revenus augmentent doit devenir progressif. La progressivité doit aussi prendre en compte les inégalités territoriales (éloignement des centres urbains, taille des communes). Les niches fiscales écologiques en matière de rénovation, d'isolation ou de chauffage, doivent être totalement repensées pour prendre en compte les conditions de vie des ménages les plus modestes et ne plus s'adresser seulement qu'aux ménages les plus aisés. Les patrimoines les plus élevés, dont l'empreinte carbone est la plus grande, doivent contribuer davantage par l'impôt au financement des politiques de lutte contre la dépense énergétique et le réchauffement climatique.</p>
057		XXX -
058	Fiche 6 – Exercer ses droits et en conquérir de nouveaux	XXX -
059	Les mandats du congrès de Rennes restent valables mais des focus sur des questions actuellement vives sont nécessaires.	XXX -
060	6.1 Favoriser la participation au débat public	XXX -
061	<p>La montée de l'abstention témoigne d'une crise démocratique, renforcée par une pratique du pouvoir qui ignore les forces sociales organisées ou les instrumentalise. Il faut redonner au débat public toute sa place, mieux permettre l'expression et la prise en compte des avis du plus grand nombre, notamment des catégories les plus en marge. Comment le syndicat d'une part, et l'école d'autre part, peuvent contribuer à ces objectifs ? Le développement d'espaces privés numériques comme lieux d'expression ne doit pas conduire à une désinformation massive et à l'éclatement du débat.</p>	<p>MON –</p> <p>Comment le syndicat d'une part, et l'école d'autre part, peuvent contribuer à ces objectifs ?</p> <p>A remplacer par : La montée de l'abstention témoigne d'une crise démocratique, renforcée par une pratique du pouvoir sur la base d'un gouvernement politiquement minoritaire qui ignore les forces sociales organisées ou les instrumentalise. Les tentatives de solutions à la crise de la démocratie liée à un pouvoir technocratique et vertical qui écrase la parole citoyenne débouchent sur des impasses démocratiques : développement de populismes passésistes et dangereux ou repli des individus sur la seule sphère privée familiale, professionnelle ou associative. La réflexion sur l'implication des citoyen.nes doit passer par une réflexion plus globale sur l'organisation du travail et du temps de travail et les contraintes et conditions de travail qui poussent au retrait du débat public.</p> <p>Le développement d'espaces privés numériques comme lieux d'expression ne</p>

		<i>doit pas conduire à une désinformation massive et à l'éclatement du débat.</i>
		A remplacer par : Le risque est grand qu'avec le développement d'espaces privés numériques comme principaux lieux d'expression, on assiste à un recul de l'information et à un isolement de chacun dans ses certitudes, au détriment du débat contradictoire. Le syndicat a pour rôle d'être un lieu d'échanges et de débat démocratique (stages, instances...)
062	Quelle stratégie mettre en œuvre pour faire aboutir notre mandat du droit de vote de tous les étrangers résidents aux élections locales ?	MON– <i>Quelle stratégie mettre en œuvre pour faire aboutir notre mandat du droit de vote de tous les étrangers résidents aux élections locales ?</i> A remplacer par : Le SNES-FSU se prononce pour le droit de vote et d'éligibilité de tous les étrangers résidents aux élections locales.
063		XXX -
064	6.2 Une politique de sécurité respectueuse des personnes	XXX -
065	La dérive sécuritaire du gouvernement remet en cause les libertés fondamentales et donc la démocratie : répression du mouvement social, entrée dans le droit commun de mesures d'exception, restrictions du droit à manifester, violences policières.	XXX -
066	Le SNES-FSU exige l'abrogation des lois liberticides et une remise à plat de la législation induite de l'état d'urgence. Comment et sur quelles bases construire une police républicaine soucieuse de l'intérêt général et de la protection de tous ?	XXX –
067		XXX -
068	6.3 Réformer la législation sur la fin de vie	XXX -
069	La législation actuelle sur la fin de vie a montré ses limites. Toute réforme se heurte cependant au refus et au blocage de la part des courants politiques et religieux les plus conservateurs. Le SNES-FSU réaffirme sa volonté de voir appliquer le principe du droit de chacun-e à choisir les conditions de sa fin de vie quand celle-ci apparaît comme proche et inéluctable. Quelles conditions et garanties obtenir pour que ce droit puisse s'appliquer de façon éthique et sans dépendre de l'appréciation du seul corps médical ?	XXX -
070		XXX -
071	6.4 Protéger les mineurs de l'exploitation sexuelle	XXX -
072	Face à l'ampleur du phénomène prostitutionnel chez les mineurs, le plan gouvernemental annoncé à l'automne 2021 est nettement insuffisant et met de côté le rôle éducatif que peut jouer l'éducation nationale, notamment en déconstruisant les représentations qui conduisent certaines victimes à ne pas se considérer comme telles.	XXX -
073	Comment intégrer cette lutte dans l'éducation sans se contenter d'un discours informatif et moralisateur ?	XXX -
074		XXX -
075	Fiche 7 – Lutter contre toutes les discriminations	XXX -

076	Le SNES-FSU combat toutes les discriminations et les mandats des congrès précédents sont toujours d'actualité. Il est cependant nécessaire d'en préciser ou développer certains.	XXX -
077	7.1 Faire barrage au racisme, à l'antisémitisme, à la xénophobie	XXX -
078	Les actes racistes, xénophobes et antisémites se multiplient, encouragés par la banalisation dans le débat public de discours issus de l'extrême droite. La nécessaire lutte contre le terrorisme islamiste est dévoyée pour diviser les catégories populaires et le salariat selon les origines et/ou les confessions.	XXX -
079	Le SNES-FSU continue de lutter contre le racisme et les discriminations sous toutes leurs formes et quelles qu'en soient les victimes. Comment l'École peut-elle mieux jouer son rôle dans la défense de ces principes sans devenir une entreprise de surveillance des jeunes ?	<p>MON –</p> <p><i>Comment l'École peut-elle mieux jouer son rôle dans la défense de ces principes sans devenir une entreprise de surveillance des jeunes ?</i></p> <p>A remplacer par : Comment L'École doit mieux jouer son rôle dans la défense de ces principes sans devenir une entreprise de surveillance des jeunes L'École devrait proposer systématiquement et régulièrement aux personnels d'enseignements, d'éducation, de direction, administratifs et agents territoriaux des formations sur l'égalité fille-garçon, la laïcité, la transidentité, les stéréotypes racistes et xénophobes. En attendant le SNES et la FSU doivent combler les insuffisances de l'administration en organisant ces stages et en mettant les collègues en situation de réflexion par rapport à la nécessité de transformer les pratiques professionnelles qui peuvent, dans le quotidien, véhiculer des discriminations. C'est par l'instruction et l'enseignement des savoirs que l'École peut combattre efficacement le racisme et les discriminations et non pas uniquement par un enseignement moral et civique. Le contenu des programmes doit être repensé sur ces sujets.</p>
080		<p>MON – 7.1 bis Prendre mieux en compte les personnes en situation de handicap.</p> <p>Le SNES-FSU lutte contre les discriminations à l'encontre des personnes en situation de handicap. demande la déconjugalisation de l'AAH.</p>
081	7.2 Ouvrir l'école aux personnes trans	<p>MON –</p> <p><i>7.2 Ouvrir l'école aux personnes trans</i></p> <p>Remplacer par : Accueil des personnes trans</p>
082	Les difficultés rencontrées dans le milieu scolaire par les personnes trans, qu'elles soient élèves ou personnels, sont patentées. Quelles revendications mettre en avant pour répondre à leur situation ?	<p>MON –</p> <p><i>Quelles revendications mettre en avant pour répondre à leur situation ?</i></p> <p>A remplacer par : Une attention particulière doit être portée aux personnes trans, élèves comme personnels. Il est urgent de sensibiliser, accompagner et former sur ces questions. Les choix des jeunes trans concernant leur prénom et leur pronom d'usage doivent être respectés par les administrations et les démarches accélérées pour faciliter leur inscription dans les bulletins et livrets</p>

		scolaires. Des mesures de soutien et de protection aux élèves et personnels en transition doivent être prises. Le SNES veillera à l'application de la circulaire sur l'accueil des élèves transgenres. Le SNES-FSU doit être actif et visible sur le sujet notamment en proposant des publications et des stages.
083		XXX -
084	7.3 Respecter les droits des personnes incarcérées	XXX -
085	Le gouvernement poursuit une politique du tout carcéral, malgré des conditions de détention indignes et des droits souvent déniés aux personnes incarcérées. Comment le syndicalisme peut-il agir pour faire cesser la politique de surexploitation du travail des détenus (absence de garanties, non application du droit du travail, rémunérations très faibles).	XXX -
086		XXX -
087	Fiche 8 – Défendre les droits et libertés dans le monde	XXX -
088	8.1 Pour la paix, le désarmement, le développement des droits démocratiques	XXX -
089	Les replis identitaires et nationalistes ainsi que les volontés de grandes puissances de s'affirmer dans un monde dont la géopolitique est en pleine redéfinition ont conduit à la multiplication des conflits dans le monde. Le SNES-FSU estime que le développement des droits démocratiques est une des conditions de la paix, tout comme le recours à la diplomatie et au multilatéralisme dans le cadre du droit international. Il continuera de s'engager pour le désarmement, notamment nucléaire.	XXX -
090	Il condamne guerre que mène la Russie contre l'Ukraine et la déstabilisation qu'elle provoque à l'échelle mondiale. Il appelle au retrait des troupes russes et à une solution négociée de retour à une paix durable dans le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.	XXX -
091		XXX -
092	8.2 Pour une autre politique des migrations	XXX -
093	Les migrants qui fuient les guerres, les dérèglements climatiques, la pauvreté, le mépris des droits sont stigmatisés et pourchassés dans les territoires où ils ont cherché refuge. La logique répressive, sur fond de xénophobie, mise en place en Europe notamment, se traduit par la mort de centaines de réfugiés contraints de recourir aux réseaux criminels des passeurs. Des règles et des canaux légaux d'immigration sont nécessaires pour faire cesser ces situations. Comment assurer des conditions d'accueil dignes aux migrants ? Comment impulser une politique volontariste en ce sens à l'échelle de l'UE ? Quelles relations le SNES et la FSU doivent-ils développer avec les associations de défense des droits des migrants afin de populariser leur action ?	<p>MON –</p> <p>Comment assurer des conditions d'accueil dignes aux migrants ? Comment impulser une politique volontariste en ce sens à l'échelle de l'UE ? Quelles relations le SNES et la FSU doivent-ils développer avec les associations de défense des droits des migrants afin de populariser leur action ?</p> <p>A remplacer par : Un service public d'accueil des migrants doit être créé pour prendre en charge tous les aspects de l'accueil : démarches administratives, social et logement, éducation, santé et suivi psychologique, insertion...</p> <p>Le SNES et la FSU doivent continuer de participer à différents cadres unitaires (États généraux des Migrations, RESF, JU-JIE...) dont les actions articulent les</p>

		<p>dimensions politiques, humanitaires et d'accès aux droits fondamentaux. Parmi ces droits, le droit à la santé doit être aussi un droit imprescriptible. Le SNES et la FSU demandent donc que soit supprimé le délai de carence de trois mois avant l'accès aux soins, récemment mis en place. Par ailleurs, la dématérialisation des demandes de titre de séjour ou de leur renouvellement est un véritable obstacle à l'intégration ou à la simple mise en conformité administrative pour des gens qui ne sont pas équipés ou ne maîtrisent pas l'informatique. Le SNES demande que soit rétabli un accueil physique et non-contingenté dans les préfectures et les administrations.</p> <p>Les UPE2A et les cours de FLE qui restent à développer sur tous les territoires, ne sont pas des dispositifs suffisants au regard des besoins réels des élèves. Il reste un gros effort de formations des personnels à entreprendre. Le rythme d'apprentissage des élèves et la durée de l'enseignement du français nécessitent la création de structures adéquates (ex. classes de langage).</p>
094		MON - Le SNES-FSU rappelle son mandat de régularisation des sans papier
095	8.3 Palestine	XXX -
096	Le SNES-FSU rappelle son engagement en faveur de la reconnaissance internationale, et notamment par la France, de l'État Palestinien, dans le cadre du droit international, comme un des moyens d'avancer vers la paix dans cette région. Il dénonce la politique de colonisation des territoires occupés, et des autres violations des conventions de Genève, qui sont régulièrement perpétrées par l'Etat d'Israël. Il estime que les deux peuples ont droit de vivre en paix dans le cadre de frontières sûres et reconnues, définies par les résolutions de l'ONU.	XXX -
097		XXX -

Vote du Texte

Pour : 47 – Contre : 0 – Abstention : 0 – NPPV : 0

Amendement EE :

Le SNES-FSU se prononce pour le droit de vote et d'éligibilité des étrangers résidents à toutes les élections.

Pour : 10 – Contre : 34 – Abstention : 3 – NPPV : 0.

Amendement rejeté.